

Ecole SAINT JEAN XXIII

Contributions familiales 2026-2027

Nous appliquons le système des deux contributions scolaires adopté par l'enseignement catholique de Savoie :

- la contribution fixe,
- la contribution variable, **à partir du revenu fiscal de référence année 2024**

<i>Barème applicable à l'impôt 2025 avec les revenus 2024</i>		Contribution Fixe Mensuelle	Contribution Variable obligatoire	Total Mensuel	Total sur 10 MOIS
Jusqu'à 11 294 Euros par an	A	35.00 €	32.00 €	67.00 €	670.00 €
De 11 295 Euros à 28 797 Euros	B	35.00 €	40.50 €	75.50 €	755.00 €
De 28 798 Euros à 50 000 Euros	C	35.00 €	54.50 €	89.50 €	895.00 €
De 50 001 Euros à 73 000 Euros	D	35.00 €	66.50 €	101.50 €	1015.00 €
De 73 001 Euros à 96 000 Euros	E	35.00 €	77.50 €	112.50 €	1125.00 €
De 96 001 Euros à 119 000 Euros	F	35.00 €	91.50 €	126.50 €	1265.00 €
Plus de 119 001 Euros	G	35.00 €	107.50€	142.00€	1420.00 €

Le prélèvement se fera sur 9 mois (D'octobre à juin).

Une facture de régularisation sera faite sur juillet avec 2 possibilités :

1 – un remboursement sera établi

2 – un règlement sera attendu ou prélevé si vous avez donné votre RIB

• **REDUCTION SUR LA CONTRIBUTION FIXE**

- 2^{ème} enfant = – 30%
- 3^{ème} enfant = – 50%
- A partir du 4^{ème} = gratuité sur la contribution fixe

• **FRAIS D'INSCRIPTION - DE RÉINSCRIPTION – AVANCE SUR CONTRIBUTION**

Les frais d'inscriptions de 52€ sont dus lors de la remise du dossier ci-joint, dûment complété. **Ce chèque de 52 €** adressé à « **L'Ensemble Scolaire Saint François de Sales** » ne sera pas remboursé en cas de désistement excepté lors de situations exceptionnelles (décès, changement de région...) sur justificatifs.

- **APEL** (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre).

La cotisation facultative APEL-Savoie et APEL-St Jean XXIII s'élève à **21,50 € / famille**.

Elle figurera sur votre facture.

- **CANTINE** **138 repas**

Vous trouverez ci-dessous la grille des tarifs. Cette somme couvre le coût du repas et une partie des frais d'accompagnement et de surveillance.

QF	<477	478 à 650	>651
Tarifs 2026-2027	3,65€	5.45€	7.30€

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité sanitaire, le panier repas n'est désormais plus autorisé.

- **GARDERIE**

Créneau du matin : **7h30 - 8h15** Créneau du soir : **17h00 - 18h00**

Le coût est de **2,80 €** par passage. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Une facture vous est adressée à chaque fin de mois. Possibilité d'**abonnement annuel** (conseillé si votre enfant est présent au moins 3 fois par semaine) :

Tarifs 2026-2027	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant
€ /an/enfant/1 créneau	300,00 €	250,00 €	200,00 €	gratuit
€ /an/enfant/2 créneaux	450,00 €	350,00 €	300,00 €	gratuit

- **PARTICIPATION VOLONTAIRE A L'INVESTISSEMENT**

REMARQUE IMPORTANTE :



Pour votre information, si vous souhaitez accompagner d'avantage l'Etablissement votre don peut être défiscalisé par la Fondation St Matthieu. (IR, IS, IFI)